

Conclusion d'un accord de support à un projet d'offre publique en langue anglaise (*tender offer support agreement*) avec Castillon SAS

(approbation par le Conseil de surveillance du 9 juillet 2020)

Objet : Le 9 juillet 2020, MM. Stanislas et Godefroy de Bentzmann ont annoncé leur intention de lancer une offre publique d'achat sur les actions de Devoteam SA par l'intermédiaire d'une société dédiée, Castillon SAS. Le projet d'offre sera financé pour partie par la souscription à une augmentation de capital en numéraire de Castillon SAS par le fonds d'investissement KKR & Co. et pour partie par un financement bancaire souscrit par Castillon SAS.

Dans ce cadre, Devoteam SA a conclu ce jour un accord de support au projet d'offre publique en langue anglaise (*tender offer support agreement*) avec Castillon SAS, en présence de MM. Stanislas et Godefroy de Bentzmann et Step HoldCo 3 S.À R.L., véhicule d'acquisition du fonds d'investissement KKR & Co (l' « **Accord** »).

L'Accord a pour objet d'organiser au mieux la coopération entre Devoteam SA et Castillon SAS dans le cadre de ce projet d'offre. L'Accord prévoit notamment (i) un engagement d'exclusivité au profit de Castillon SAS et (ii) un engagement de coopération dans la conduite de l'offre et pour les besoins des autorisations réglementaires requises.

Une description détaillée du contenu de l'Accord figurera dans la note d'information qui sera déposé par Castillon SAS auprès de l'Autorité des marchés financiers d'ici la fin du troisième trimestre 2020.

Personnes intéressées : MM. Stanislas et Godefroy de Bentzmann, membres du directoire, sont parties à l'Accord en leur qualité d'associés à 100% de Castillon SAS.

En outre, M. Yves de Talhouet, membre du Conseil de surveillance, qui apportera ses titres à Castillon SAS dans le cadre du projet d'offre, a déclaré être dans une situation de conflit d'intérêts, quand bien même il n'est pas partie à l'Accord. En conséquence, il n'a pas pris part au vote de la délibération du Conseil de surveillance.

Motifs justifiant de l'intérêt de cette convention : Le 9 juillet 2020, le Conseil de surveillance a accueilli favorablement le projet d'offre publique, lequel a notamment pour objectif d'accélérer la transformation complexe de Devoteam SA et de concrétiser la vision stratégique « Tech for people », dans un environnement numérique exigeant et hautement concurrentiel avec le support d'un partenaire financier réputé. Dans ce contexte, le Conseil de surveillance a approuvé la signature de l'Accord.

Conditions financières : Sans objet.